CSE & SSCT

Identifier et analyser les risques professionnels

L'analyse des risques est la compétence centrale d'un élu en santé-sécurité. Ces deux jours apportent une méthode d'observation et d'analyse des situations de travail, appliquée aux postes réels des participants.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
14 h · 2 jours	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Membres titulaires et suppléants du CSE, membres de la CSSCT, référents et représentants de proximité.

PRÉREQUIS
Être élu, désigné ou exercer une mission de prévention au sein de l'entreprise. Aucun autre prérequis, sauf mention contraire dans le programme.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer danger, risque, exposition et dommage.
- Recenser les familles de risques présentes dans l'entreprise.
- Observer une situation de travail avec méthode.
- Analyser les déterminants d'une situation à risque.
- Formuler des constats et des propositions d'amélioration.

03 Programme détaillé

M1 Notions de base · 2 h 00

- Un vocabulaire commun.
- Danger, risque, exposition, dommage et gravité.
- Principes généraux de prévention et ordre des mesures.
- Prévention collective et protection individuelle.
- Atelier — Qualifier une série de situations avec le bon vocabulaire.

M2 Familles de risques · 2 h 30

- Ce qui existe dans l'entreprise.
- Risques physiques, chimiques, biologiques et liés aux équipements.
- Risques liés aux déplacements, aux manutentions et aux postures.
- Risques organisationnels et psychosociaux.
- Atelier — Recenser les risques présents dans son entreprise.

M3 Observer le travail réel · 2 h 30
- Regarder ce qui se fait vraiment.
- Travail prescrit et travail réel : origines des écarts.
- Méthode d'observation et grille de relevé.
- Entretiens avec les salariés et recueil de leur parole.
- Atelier — Construire une grille d'observation et la tester.

M4 Analyser les déterminants · 2 h 30
- Comprendre pourquoi.
- Déterminants : matériel, organisation, collectif, individu, environnement.
- Chaîne des causes et remontée aux causes organisationnelles.
- Pièges de l'analyse : erreur humaine et responsabilité individuelle.
- Atelier — Analyser les déterminants d'une situation de travail à risque.

M5 Proposer des mesures · 2 h 00
- Du constat à l'action.
- Hiérarchisation des risques et priorités d'action.
- Formulation de propositions réalistes et argumentées.
- Distinction entre mesures immédiates et mesures de fond.
- Atelier — Formuler trois propositions argumentées à partir d'une analyse.

M6 Restituer et suivre · 2 h 30
- Faire entendre l'analyse.
- Formalisation des constats dans un document exploitable.
- Présentation en réunion et argumentation face à l'employeur.
- Suivi des mesures décidées et vérification de leur efficacité.
- Atelier — Rédiger et présenter le compte rendu d'une analyse de risques.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-cabinet ou en inter-cabinets.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Pédagogie active : apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur des dossiers et situations réels anonymisés.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue au fil des ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. Les durées, les conditions de financement et les exigences d'agrément applicables sont vérifiées au regard des textes en vigueur avant le démarrage de chaque action.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr